



Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
55
Suppléants ayant voix
délibérantes :
2
Conseillers représentés :
1
Total votants :
58

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{er} Février 2017 A 18 Heures

Séance présidée par Tony BERNARD.

Date de la convocation : 25 Janvier 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1^{er} Février 2017 à 18H, Avenue Charles Gaulle - 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Karine BRODIN, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseillère ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Philippe CAYRE

Conseillers absents :

Bernard LORTON, Didier CORNET

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :

Séverine CHAPUIS, David POMMERETTE

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Désignation des représentants de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne au sein du Syndicat Mixte « Métropole Clermont Vichy Auvergne »
DELIBERATION N°20170201-06

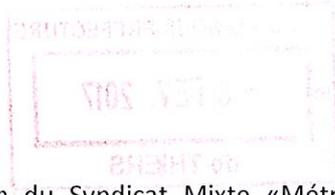
Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte « Métropole Clermont Vichy Auvergne »

Considérant que les statuts du Syndicat Mixte « Métropole Clermont Vichy Auvergne » prévoient:

- 1 conseiller titulaire et 1 conseiller suppléant pour la CC Thiers Dore et Montagne
- il appartient à l'organe délibérant de désigner en son sein ses représentants.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité



Désigne en tant que représentant de la communauté au sein du Syndicat Mixte «Métropole
Clermont Vichy Auvergne les conseillers communautaires suivant :

- Claude NOWOTNY (titulaire)
- Tony BERNARD (suppléant)

TOTAL VOTANTS :	58 =	55 Conseillers Présents	+	3 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	58 =	Pour : 58		Contre : 0		
Abstention :	0					



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD